

19.08.2009 – 10:30 Uhr

## Migros rappelle la «Boisson au riz»

Zürich (ots) -

Migros rappelle la «Boisson au riz» en brique de 500 ml (art. 2040.245.000), cela en raison de la présence dans cet article de faibles quantités de résidus de lait. Par souci de sécurité, Migros invite tous ses clients souffrant d'une allergie aux protéines du lait de vache à s'abstenir de consommer de cette boisson. Sont concernées les briques de boisson au riz qui ont été vendues entre le début du mois de juin jusqu'au 19 août 2009, et dont le contenu peut être consommé jusqu'au 31 octobre 2009 au plus tard.

En revanche, les personnes présentant une intolérance au lactose peuvent boire ce produit sans risque. L'absence de lactose dans la boisson au riz est garantie par le label destiné aux allergiques «aha!».

Les clients peuvent rapporter le produit dans les magasins Migros où le prix d'achat (Fr. 1,65) leur sera remboursé.

Zurich, le 19 août 2009

Une photo du produit peut être téléchargée sous [www.migros.ch/medien](http://www.migros.ch/medien).

Contact:

Monika Weibel, porte-parole FCM, tél. 044 277 20 63,  
[monika.weibel@mgb.ch](mailto:monika.weibel@mgb.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100588353> abgerufen werden.